

COMMUNIQUE DU GOUVERNEMENT

Le Ministère de l'État, Ministère de l'Intérieur a été saisi par le Front Populaire Ivoirien (FPI) du meeting que projette d'organiser la jeunesse de ce parti le samedi 15 octobre 2011 à Yopougon.

Le Ministre de l'État, Ministre de l'Intérieur, au cours de l'audience qu'il a accordée le mercredi 12 octobre 2011 à son cabinet, à une délégation de cette formation politique conduite par son Président intérimaire, Monsieur Miaka Oureto a réaffirmé l'engagement du Président de la République et du Gouvernement de faire de notre pays un Etat de droit. Par conséquent, il ne saurait créer une quelconque entrave au libre exercice, par les partis et groupements politiques légalement constitués, de leurs activités, dans la mesure où elles sont conformes aux dispositions légales.

Cependant, le Ministre de l'État, Ministre de l'Intérieur avait fait observer que la situation particulière de sortie de crise que notre pays connaît, marquée notamment par la réorganisation en cours de notre système de sécurité, rend difficile le encadrement de telles manifestations de convergence pour lesquelles des moyens humains et logistiques conséquents doivent être déployés.

Surtout que les manifestations projetées sont désormais entourées d'un climat de vive tension.

C'est pourquoi, le Ministre de l'État, Ministre de l'Intérieur, invite instamment le Front Populaire Ivoirien à surseoir à la

manifestation prévue par sa jeunesse le samedi 15 octobre 2011.

La non observation de la présente recommandation, rend les organisateurs entièrement responsables de tous les dérapages qui résulteraient de ce rassemblement.

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur rappelle que tout propos de nature subversive, tout acte de violence, toute atteinte à l'autorité de l'Etat ou acte d'incivisme au cours dudit rassemblement, exposera ses auteurs à la rigueur de la loi et des dispositions réglementaires en vigueur.

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur voudrait saisir cette occasion pour en appeler à la retenue, à l'apaisement et inviter chacun et chacune à préserver le climat de paix relatif et à souscrire résolument dans le processus de cohésion sociale et de réconciliation nationale initié et conduit par Son Excellence Monsieur le Président de la République.

Fait à Abidjan, le Vendredi 14 Octobre 2011.

HAMED BAKAYOKO